



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du
4 mai 2023
#5

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPP propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

CONSEIL DES SAGES DE LA LAÏCITÉ



Laïcité : la grande démission

Nomination houleuse, perte d'autonomie... Les nouvelles orientations du Conseil des sages de la laïcité voulues par Pap Ndiaye s'apparentent à autant de renoncements.

[Lire la suite](#)



Jean-Éric Schoettl : "Pap Ndiaye veut neutraliser le Conseil des sages de la laïcité"

Jean-Éric Schoettl a démissionné du Conseil des sages de la laïcité après l'annonce de sa réforme par le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye. Ce dernier veut-il diluer l'universalisme de cette instance en y introduisant un courant différentialiste avec la nomination d'Alain Policar ? Jean-Éric Schoettl dénonce l'entrave aux moyens d'action du Conseil.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

Extrait de l'article de l'hebdomadaire, Marianne, lundi 24 février 2023

"Pour le CSL, dans sa composition antérieure au 14 avril 2023, la laïcité était la condition de l'intégration des populations issues de l'immigration, non un obstacle au « vivre ensemble ». La laïcité, entendue comme une stricte obligation de neutralité dans la sphère scolaire, est non une « prison », comme le pense Alain Policar, mais une condition de la cohésion sociale, de la transmission des connaissances et de l'émancipation de la personne particulièrement nécessaire à notre temps. Le point de vue d'Alain Polilcar est pourtant répandu dans le milieu académique et dans la société...

(...)

N'est-ce pas à l'école que la laïcité est la plus menacée ? Si, parce que, depuis un quart de siècle, notre école rencontre des tensions dans le respect de ce principe. Certaines situations, inconnues et même inconcevables auparavant, appellent désormais une intervention ferme et cohérente de la part des équipes éducatives, à tous les niveaux. Les convictions religieuses des élèves ne leur donnent pas le droit de s'opposer à un enseignement. On ne peut admettre par exemple que certains élèves prétendent, au nom de considérations religieuses, contester

le droit d'un professeur, parce que c'est un homme ou une femme, d'enseigner certaines matières ou le droit d'une personne n'appartenant pas à leur confession de faire une présentation de tel ou tel fait historique ou religieux.

(...)

L'enseignement doit se donner pour but d'éviter au futur adulte les écueils du dogmatisme, du complotisme, du communautarisme et du relativisme. Ces exigences ne sont pas négociables.

Aussi l'école doit-elle être soustraite aux revendications communautaires. Comme l'écrivait déjà Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, dans sa circulaire de mai 1937 : « *Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements. Je vous demande d'y veiller avec une fermeté sans défaillance* ».

[Lire la suite](#)



La laïcité à l'épreuve de la déconstruction de l'universalisme républicain

Il y a quelques jours Jean-Eric Schoettl démissionnait du Conseil des sages de la laïcité dont il était membre. Pour la Revue Politique et Parlementaire, il revient sur ses motivations.

Sommaire

1. Revue Politique et Parlementaire – Une question personnelle pour commencer : pourquoi avez-vous démissionné du Conseil des sages de la laïcité ?
2. RPP – Précisément : n'y a-t-il pas place à l'école pour une laïcité plus ouverte à l'expression des convictions religieuses ?
3. RPP – La neutralité religieuse de l'école publique ne devrait-elle pas se borner à l'indifférence de celle-ci à l'égard de l'expression des croyances ?
4. RPP – En refusant de voir les différences (origine ethnique, religion, sexe, préférences sexuelles...), le système ne perpétue-t-il

pas les inégalités ?

5. RPP – Quel enjeu représente la laïcité dans cette bataille culturelle ?

6. RPP – Le wokisme menace-t-il vraiment la société française ?

[Lire la suite](#)



Comité Laïcité République
est pas une opinion, c'est la liberté d'es



Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale (CLR, 26 av. 23)

Le Comité Laïcité République avait exprimé sa crainte qu'un ferment de discorde ne soit introduit au sein du Conseil des sages suite à votre décision de nommer en son sein Monsieur Policar. Il n'aura malheureusement pas fallu attendre longtemps, car dès le lendemain de sa nomination, Monsieur Policar, s'exprimant sur la Loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux dans l'école publique faisait la déclaration suivante :

« La dimension émancipatrice de la laïcité qui consiste à imposer la lumière, n'est pas ce que je défends. Mais plutôt une approche anglo-saxonne qui prend en compte la notion de tolérance. Tolérer le port d'un foulard ne veut pas dire l'approuver. »

(...)

Nous sommes inquiets devant le risque d'une réorientation des missions de cette institution. Cette approche qui promeut le multiculturalisme, s'oppose au modèle d'une République égalitaire, qui veut que la réussite d'un individu soit le fait de son mérite et de son talent propres, non le fruit d'une discrimination, fût-elle positive, toujours susceptible d'induire un doute dans l'esprit du bénéficiaire sur son mérite propre, quand on ne pourrait y déceler l'expression d'un racisme inversé.

[Lire la suite](#)



Liberté, Libertés chéries : le Conseil des sages de la laïcité ou l'assassinat par enthousiasme

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Pap N'Diaye a signé un arrêté du 12 avril 2023 qui n'a guère attiré l'attention que de quelques journalistes, car la lecture assidue du bulletin officiel de l'Éducation n'est pas une activité très répandue. Le texte n'est pourtant pas sans intérêt car il modifie de manière très substantielle le Conseil des sages de laïcité. Et l'ampleur du bouleversement est telle qu'il s'agit en réalité d'un assassinat, mais d'un assassinat par enthousiasme. Cette technique, bien connue au sein de l'"État profond" consiste à chanter les louanges d'une institution, puis à la réformer de telle manière qu'elle ne puisse plus remplir sa mission.

L'arrêté du ministre utilise trois techniques pour parvenir à cette fin. Il modifie la composition du Conseil, dilue ses compétences, et interdit tout contact avec les acteurs du système.

[Lire la suite](#)



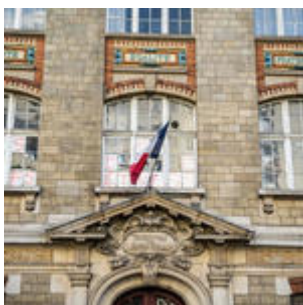
ÉCOLE



Laïcité : quand l'école privée catho marche sur des œufs avec les élèves musulmans

Certaines familles musulmanes rejoignent l'enseignement catholique par rejet de la laïcité. Comment les équipes enseignantes se débrouillent-elles face aux demandes les plus insistantes ? Éclairage.

[Lire la suite](#)



Multiculturalisme, transmission rompue... Comment l'école a renoncé à défendre la laïcité

Lâché par certains professeurs pris en étau entre l'activisme des islamistes et le multiculturalisme anglo-saxon, abandonné par d'autres livrés à leur sort par la hiérarchie, le principe de laïcité dans les salles de classe, fondement de notre société, a-t-il encore un avenir ?

[Lire la suite](#)



Lâcheté, indifférence, militantisme, peur... Ces professeurs qui lâchent la laïcité

Les jeunes générations tendent à être influencées par une vision multiculturelle de la société. Si certains enseignants s'autocensurent, d'autres n'adhèrent désormais plus à la laïcité à la française. Une poignée de professeurs vont plus loin et militent activement contre la laïcité et la loi de 2004.

[Lire la suite](#)



Près d'1 étudiant.e sur 4 en école privée hors contrat

Attaque, et défense, relance de la guerre scolaire, justice sociale contre liberté de choisir son école... toucher à l'école privée en France est toujours compliqué, pour ne pas dire conflictuel.

Pierre Mauroy en a fait la difficile expérience. Et Pap Ndiaye qui souhaite davantage de mixité sociale dans des écoles financées à 75% par l'État, se heurte à la critique. A vrai dire, les défenseurs de l'enseignement privé s'étaient fait plus discrets lorsque généreusement, en imposant la scolarité obligatoire dès 3 ans, Jean-Michel Blanquer avait rendu obligatoire également le financement public des écoles maternelles privées.

Ces débats enflammés ne se concentrent que sur l'enseignement scolaire privé sous contrat. Il déborde parfois vers les écoles hors contrat accusées de servir de replis communautaire à des idéologies fort discutables.

Avertissement

"Le Centre Henri-Aigueperse/UNSA Éducation est le Centre fédéral d'histoire sociale, de recherches, de formation et de documentation de l'UNSA Éducation. Il organise ses activités autour de trois départements : recherches, histoire sociale et archives, formation syndicale."

[Lire la suite](#)



#54 Table ronde "Laïcité et valeurs de la République de l'école à l'université" — La WebRadio de l'Institut Français de l'Éducation



Le 13 décembre 2022, l'Institut français de l'Éducation a proposé une table-ronde rassemblant différents partenaires, œuvrant à la formation des acteurs de l'éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur sur la Laïcité et les valeurs de la République.

[Lire la suite](#)



Crif - La jeunesse et la laïcité : entre rejet et incompréhension ?



Cette année, Yonathan Arfi a souhaité faire de l'éducation un sujet prioritaire pour le Crif. En effet, un constat lucide de la situation, sombre à bien des égards, s'avère insuffisant s'il ne permet pas d'ouvrir de nouvelles perspectives. La résurgence actuelle de l'antisémitisme, parfois sous de nouvelles formes, suscite une inquiétude bien légitime ; il faut toutefois se refuser à sombrer dans un fatalisme obscurcissant l'avenir et les possibilités d'agir sur lui. L'éducation des jeunes générations est sans doute le plus important des leviers d'action à privilégier. Elle se trouve cependant confrontée, comme en témoigne l'ensemble des textes que nous avons recueillis, à des problématiques complexes et inédites.

[Lire la suite](#)



Diplôme Mondes religieux, laïcité, sociétés | École Pratique des Hautes Études

Pratique
Hautes Études

« Mondes religieux, laïcité, sociétés » (ancien Diplôme « Religions et laïcité dans la vie professionnelle ») est une formation en un an, conçue et organisée avec le concours de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité (IREL, EPHE – PSL), en partenariat avec Sciences Po Lille. Elle est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'établissement « Mondes religieux, laïcité, sociétés » de l'EPHE – PSL. Face à la demande croissante d'expertise sur les enjeux de gestion du religieux et de mise en œuvre de la laïcité, cette formation offre, sous un format compact, des clés pour comprendre les mondes religieux dans la pluralité des différentes traditions et dans la pluralité interne à chacune d'elles, ainsi que le cadre philosophique et politique de la laïcité.

[Lire la suite](#)

FONDS MARIANNE



Fonds Marianne : un sénateur demande une commission d'enquête parlementaire

Le président socialiste de la commission des Finances du Sénat a livré, ce lundi, des éléments qui pourraient fragiliser la ligne de défense de Marlène Schiappa.

Sommaire

1. Des contenus sans réel lien avec la laïcité,
2. Deux subventions problématiques,
3. Multiples rappels à l'ordre.

[Lire la suite](#)



Le Fonds Marianne, un fonds pour financer les islamophobes ?

Des centaines de milliers d'euros d'argent public ont été octroyés à des associations islamophobes. Le Sénat demande une commission d'enquête.

Marlène Schiappa assure ne pas être au courant des associations auxquelles des fonds publics ont été octroyés dans le cadre du Fonds Marianne. Ce fonds a pourtant bel et bien été créé par Schiappa alors qu'elle était encore ministre déléguée à la Citoyenneté. C'était alors le mois d'avril 2021, et le professeur d'histoire-géographie Samuel Paty venait d'être assassiné.

Sommaire

Un fonds à la mission très floue,
Les islamophobes s'en mettent plein les poches.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement. Lu sur Wikipédia :

"Le Muslim Post est un site web d'information communautaire francophone abordant notamment des sujets liés à l'islam¹. Il est créé en 2014 en Tunisie".

[Lire la suite](#)

IDENTITÉ DE L'ÉCOLE



Déclassement, sentiment d'abandon, laïcité... Pourquoi les professeurs votent de plus en plus RN

ENQUÊTE RTL - Un quart des professeurs a voté pour Marine Le Pen au second tour de la présidentielle de 2022. RTL a rencontré certains d'entre eux.

Sommaire

1. Séduits par le programme éducatif du RN,
2. La gauche et le wokisme pointés du doigt,
3. "La question est sur l'identité de l'école".

[Lire la suite](#)



FÉMINISME



Caroline Fourest : « Je choisis davantage mes batailles »

Engagée depuis trente ans contre l'extrême droite, l'islamisme, pour les minorités sexuelles, l'essayiste, détestée par une partie de la gauche, a lancé avec succès, il y a un peu plus d'un an, l'hebdomadaire « Franc-Tireur ». Portrait.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, Sud-Ouest, samedi 29 avril 2023

"Si elle continue de pourfendre les intégristes chrétiens, Caroline Fourest cible de plus en plus, dans sa défense de la laïcité, une frange de la gauche qu'elle juge complaisante avec l'islamisme, ce qui lui vaut d'être honnie par une partie de son ancienne famille. Dans les années 2000 et 2010, son nom devient clivant. Ses soutiens saluent son courage (elle fut visée par d'innombrables menaces, même rouée de coups en couvrant une manifestation anti-mariage gay) et sa cohérence: en déplorant le port du voile, en ferrailant contre les catholiques intégristes, en soutenant les Femen, elle incarne le pôle universaliste du féminisme.

(...)

Leur journal d'opinion «Franc-Tireur» se présente comme un rempart contre «la tyrannie de l'identitaire ou de la colère», défend une ligne «universaliste, laïque de résistance aux extrêmes». «Modérée» aussi, ce qui peut susciter un sourire quand on lit les papiers plus qu'incisifs consacrés à certaines stars des Insoumis et de la droite zemmourienne ou RN. «On y va franchement quand on pense que des personnalités sont productrices de simplismes, d'extrémismes, de caricatures», explique Caroline Fourest."

[Lire la suite](#)





Laïcité | Les écoles privées qui ont des pratiques religieuses garderont leur financement

(Québec) S'il est désormais interdit de prier dans les écoles publiques du Québec, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, n'a pas l'intention de l'interdire aux écoles privées qui reçoivent des subventions de l'État et qui maintiennent des pratiques religieuses.

[Lire la suite](#)



Au Québec, les salles de prières dans les écoles interdites par le gouvernement

Une polémique a éclaté en avril alors que plusieurs écoles publiques québécoises ont laissé à disposition des élèves un lieu pour prier. Mais le gouvernement de la province a décidé de les interdire, dénonçant une entorse à la laïcité.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, La Croix, mardi 2 mai 2023

"Pour Louis-Philippe Lampron, professeur de droit à l'Université Laval, la directive fait peser sur les épaules des élèves une interdiction d'expression religieuse : « C'est une atteinte à la liberté de conscience ! Ça sera difficile pour l'État de défendre ce point de vue devant les tribunaux. »

(...)

En 2019, une loi de la province interdisant le port de signes religieux pour de nombreux fonctionnaires, comme les juges, les enseignants et les avocats, avait été vivement critiquée et contestée en cour d'appel. Le gouvernement fédéral s'était même dit prêt à la contester devant la Cour suprême.

(...)

Pour Philippe Mercure, dans un éditto du quotidien d'information montréalais La Presse, « la controverse actuelle relance l'idée de créer un bureau des accommodements, pour aider les écoles à baliser leurs interventions dans ce terrain malheureusement miné ». Il soutient que la laïcité ne revient pas à effacer « toute trace de la religion chez les citoyens qui fréquentent les institutions publiques ».

(...)

Au-delà des débats sur la laïcité, la directive vient peut-être enlever une épine du pied aux directions d'établissement, qui font face à un manque d'espace. « Les écoles sont souvent pleines à craquer : si des locaux comme cela ouvrent un peu partout, nous pouvons perdre des classes, ou des lieux utilisés pour des activités parascolaires », explique Julius Grey, avocat spécialiste du droit des libertés individuelles.

La mesure, en revanche, est vivement dénoncée par des associations musulmanes. La Table de concertation des organismes musulmans se garde la possibilité de la combattre devant les tribunaux. « Vous ne nous offrez pas la voie du dialogue », ont-ils souligné au ministre dans un communiqué."

[Lire la suite](#)



Vu du Québec : la nécessité de la laïcité – Résistance Républicaine

Depuis que le gouvernement du Québec a voté la loi 21 sur la laïcité, on parle beaucoup de droits individuels, de droits collectifs, de liberté de religion, de liberté d'expression et de liberté de conscience. Plusieurs ont tendance à mélanger tous ces droits fondamentaux. À preuve, les différentes contestations en Cour supérieure et en Cour suprême. Essayons de démêler tout ça.

Le point de départ de toute cette confusion est la gestion du pluralisme religieux par l'État. De nos jours, avec la montée fulgurante des communications internationales et aussi à cause de l'immigration, tout État fait face à la pluralité de religion de ses citoyens (judaïsme, christianisme, islam, hindouisme, bouddhisme, shintoïste, mormon, raëlien, animiste, athée, etc.).

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU MALI



Tribune : l'influence des leaders religieux musulmans sur la politique au Mali

Le Mali est un pays majoritairement musulman. La communauté musulmane représente près de 95 % de la population. Malgré cette prédominance de l'islam, le pays a toujours été laïc dans sa forme. L'État observe des jours fériés pour les fêtes religieuses comme la fête du Maouloud qui marque la naissance du Prophète Mohamed, le lundi de Pâques, la fête de Ramadan, la fête de « l'Aïd el-kebir » ou Tabaski et Noël. La remise en cause de la laïcité n'avait jamais fait l'objet de vifs débats en dépit du pouvoir social des dignitaires religieux.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



Laïcité : Heinich versus Baubérot

Pour Nathalie Heinich, la laïcité est une arme de défense contre l'obscurantisme religieux. Pour Jean Baubérot, l'approche de la question laïque est d'abord juridique. Dans un échange épistolaire publié sous le titre « Les déchirements de la laïcité » (Mialet-Barrault Éditeurs), les deux sociologues font le point sur leurs désaccords et permettent au lecteur de comprendre les modèles de société divergents qui les inspirent.

[Lire la suite](#)



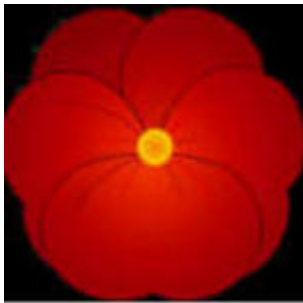
Jean-Louis Bianco : « On invoque la laïcité comme une potion magique pour résoudre tous les problèmes »

Jean-Louis Bianco, ancien président de l'Observatoire de la laïcité, propose un petit état des lieux de la laïcité. Il ne faut pas tout attendre d'elle, prévient-il, tout en soulignant l'importance des initiatives de terrain.

Sommaire

1. Des initiatives de terrain,
2. Simplifier,
3. Des femmes et des hommes engagés,
4. Une volonté tenace.

[Lire la suite](#)



En réponse à une interview de Michael Delafosse, maire de Montpellier, sur la laïcité - FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Dans un long interview accordé au magazine Lokko (Montpellier), le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, répond à des questions portant sur la laïcité.

La première question rappelle le refus du maire d'une candidate présentée par le PCF Montpellier parce qu'elle porte le foulard.

L'association Rencontres Marx lui porte cette réponse que nous publions.

Dans sa réponse Le maire indique : « Sérieusement, cette candidate, si elle avait été élue, aurait porté l'écharpe tricolore et le voile ensemble ? »

[Lire la suite](#)



Laïcité en France : de la liberté de l'Église à la protection d'un exceptionnalisme judéo-chrétien | Liberté Religieuse

En juillet 2021, le Parlement français a adopté une loi intitulée "Loi renforçant le respect des principes de la République". Cette loi vise notamment à renforcer le contrôle du financement étranger des associations, y compris religieuses. Proposant un amendement à cette loi, deux députés du parti au pouvoir La République En Marche (LREM) ont cherché à interdire le port du voile pour les jeunes filles. Bien que rejetée par la commission, cette proposition suggère que le concept de laïcité soulève de multiples questions en France. Au cœur de ce débat : la liberté de religion.

[Lire la suite](#)



Comment le débat sur la laïcité se déroule-t-il aujourd'hui en France ?

La laïcité est l'un des principaux principes de la République française, et son importance n'est pas négligeable. Elle est le fondement de la liberté de pensée, de conscience et d'expression reconnue par la loi. Malgré cela, le débat sur le sujet est toujours d'actualité, et les opinions divergent selon les personnes. Dans cet article, nous allons examiner de plus près comment le débat sur la laïcité se déroule aujourd'hui en France.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement

L'indécapant est un site d'actualité en ligne basé dans l'Hérault, en France. Notre équipe de journalistes passionnés travaille tous les jours pour vous offrir des informations fiables et pertinentes sur les événements qui se déroulent dans notre région.

[Lire la suite](#)



Michaël Delafosse : "La quasi-totalité des associations de la ville a signé la charte de la laïcité"

Depuis son élection Michaël Delafosse a multiplié les prises de position en faveur d'une laïcité qui double l'arsenal juridique existant. Dans cet échange avec la journaliste Géraldine Pigault, diplômée du D.U Laïcité et Médiation de l'université de Nîmes, il confirme vouloir encore renforcer les dispositifs, annonce l'arrivée d'une référente Laïcité à la mairie, et assure de l'adhésion des Montpelliérains à sa Charte de la laïcité, retoquée par la Ligue des droits de l'homme.

[Lire la suite](#)





“La France en terre d’islam” : jamais laïque, parfois chrétienne, toujours opportuniste

Le très laïque État français, qui interdisait la subvention de toute activité religieuse, s’est retrouvé à rémunérer l’organisation d’une foi étrangère perçue comme hostile dans les pays qu’il avait colonisés.

“ Avis de *Libres penseurs de France, ADLPF* :

Avertissement. Lu sur Wikipédia

"Kapitalis est un site web tunisien d'actualités en langue française lancé en mars 20101.

Créé par Ridha Kéfi, qui en est directeur de la rédaction, Kapitalis se définit de nos jours comme un « portail d'information [...] spécialisé dans l'actualité tunisienne, notamment politique et économique ».

En 2018, la rédactrice en chef est Zohra Abid.

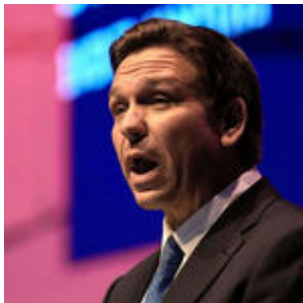
Kapitalis publie également des tribunes ou des billets d'humeur, disant accorder « une grande importance aux débats d'idées et à l'expression citoyenne ».

N'ayant pas un regard complaisant sur la politique en Tunisie, le site est accusé d'être hostile à Ennahdha, mais Zohra Abid affirme : « On n'est pas des militants, on est contre tout le monde »."

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ ACADÉMIQUE



« L’offensive contre l’enseignement supérieur en Floride s’apparente à d’autres cas de régression démocratique mis en œuvre par la droite »

Ces dernières années, la législature d’État et le gouvernement DeSantis ont usé de leurs vastes prérogatives en matière d’éducation pour décider des sujets qui peuvent être abordés sur les campus et dans les salles de classe. Sous prétexte de protéger les élèves et les étudiants, les nouvelles dispositions donnent un pouvoir accru aux parents tout en restreignant la marge de manœuvre des enseignants.

“ Avis de *Libres penseurs de France, ADLPF* :

Extrait tiré du quotidien, Le Monde, mardi 2 mai 2023

"Les élus de l’État examinent actuellement une réforme de l’enseignement supérieur qui donnerait à la droite républicaine les coudées franches pour remanier de fond en comble le contenu des programmes. La proposition de loi 999 permet au Conseil des présidents d’université – nommé par le gouverneur – d’évaluer et de bannir toute discipline majeure ou mineure qui « utilise une méthode pédagogique inspirée de la théorie critique », notamment la théorie critique de la race, les études ethniques, les études féministes et de genre, la justice sociale et l’intersectionnalité.

Comme si cela n’était déjà pas assez radical, le texte interdirait aussi aux universités de promouvoir la diversité, l’équité et l’inclusion, donnerait à des think tanks conservateurs, implantés

sur les campus, la possibilité de modeler des programmes en fonction des besoins des entreprises, et permettrait aux conseils d'administration des universités, nommés par le pouvoir politique, de recruter et de licencier les professeurs.

On serait tenté de ne voir dans cette offensive dirigée contre l'enseignement public, et même contre les entreprises [le géant du divertissement Disney a été sanctionné en raison de ses positions progressistes par le gouverneur de Floride], qu'un sujet local lié aux ambitions présidentielles de Ron DeSantis. Mais cette attaque contre l'enseignement supérieur s'apparente à d'autres cas de régression démocratique mis en œuvre par la droite."

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ D'EXPRESSION



Insultes et doigts d'honneur à Emmanuel Macron : ce que dit la loi quand on s'en prend au chef de l'Etat

Trois personnes seront jugées en septembre pour "outrage à personne dépositaire de l'autorité publique", après avoir injurié le chef de l'État lors de sa visite à Sélestat, dans le Bas-Rhin.

Sommaire

1. Quelle est la différence entre l'outrage et l'injure ?
2. Le chef de l'Etat est-il protégé par une loi spécifique ?
3. Ces manifestants peuvent-ils aller en prison ?

[Lire la suite](#)



Interdire les casseroles, une atteinte à la liberté d'expression ?

Un nouvel arrêté s'appuyant sur les lois antiterroristes interdit l'usage de « dispositifs sonores amplificateurs de son » lors de la visite du président de la République dans le Loir-et-Cher mardi 25 avril. Il a été suspendu par le juge.

Sommaire

1. Edit du 25/04/2023 à 17h00 : à la suite de la décision du tribunal administratif d'Orléans de suspendre l'arrêté, nous avons ajouté un encadré expliquant l'ordonnance du juge.
2. Une mesure « qui frise le ridicule »,
3. Des lois antiterroristes utilisées dans le cadre du maintien de l'ordre,
4. Des motivations « vagues »,
5. « Le principe même de la liberté d'expression, c'est d'être incivil ».

[Lire la suite](#)



Visites d'Emmanuel Macron : les arrêtés anti-casseroliers sont-ils illégaux ?

L'association Adelico a déposé un référé liberté contre l'arrêté pris par la préfecture de Loir-et-Cher, pour encadrer la venue d'Emmanuel Macron à Vendôme ce mardi 25 avril. Elle dénonce un détournement des dispositions de la loi anti-terroriste de 2017.

[Lire la suite](#)



« WOKE », « CANCEL CULTURE », « RACISÉ », RETOUR SUR DES CONCEPTS QUI SUSCITENT COLÈRE ET INCOMPRÉHENSION PAR SUZANNE NOSSEL, AUTEURE D' « OSER PARLER », PRÉSIDENTE DU PEN AMERICA, L'ONG DÉDIÉE À L...

Les querelles de plus en plus radicales, voire absurdes, sur le « woke » (esprit ouvert), la « cancel culture » (la culture de l'annulation), « les personnes racisées », le sexisme, la transphobie s'amplifient tant aux États-Unis – où le républicain ultra Ron De Santis se présente comme un chevalier de l'antiwokisme, allant jusqu'à s'attaquer à Disneyland... – qu'en France – où, par exemple, Voltaire a été attaqué sur sa gauche comme étant un antisémite et un esclavagiste raciste... Face à cette ébullition trop souvent de courte vue, haineuse ou dogmatique, la juriste Suzanne Nossel, présidente de Pen America, l'ONG internationale dédiée à « la liberté d'écrire » et à la défense des écrivains menacés autour du monde, mérite d'être écoutée.

(...)

C'est la tradition française de la laïcité farouche. Ils ont eu en France un débat très aigu sur le port du foulard religieux, avec une loi dictant aux femmes de ne pas porter un foulard religieux, quelque chose qui serait vraiment difficile à imaginer aux États-Unis. Et pourtant, en France, les gens estiment que vous pouvez porter un voile dans votre propre jardin, mais pas au travail dans un bureau de poste ou dans une salle d'audience. On peut donc comprendre qu'il existe des différences de vue sur ces questions, des angles morts, des lacunes dans la sensibilité.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ DE CONSCIENCE



Caricatures de « Charlie Hebdo » : face au Koweït, la justice donne raison à l'Occitanie

LAÏCITÉ | Une association et un avocat du barreau du Koweït avaient attaqué la région pour avoir projeté ces caricatures, quelques jours après l'assassinat de Samuel Paty.

Le 21 octobre 2020, la Région avait projeté sur les façades des deux hôtels de région, à Montpellier et Toulouse, une photo de Samuel Paty ainsi que six caricatures des dessinateurs de Charlie Hebdo.

Le tribunal administratif de Toulouse a rejeté les recours déposés à l'encontre de la région Occitanie par une association et un avocat.

Pour les juges, « la diffusion de ces caricatures ne porte pas atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de culte ».

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ DE LA PRESSE



Liberté de la presse : du mieux en Bulgarie, la Grèce lanterne rouge de l'UE

La Bulgarie a progressé dans le classement Reporters sans frontières 2022. Elle est passée de la 112e place à la 91e. Les journalistes sont pourtant bien loin de crier victoire, car beaucoup de problèmes persistent pour nos confrères bulgares.

[Lire la suite](#)



Partout dans le monde, la liberté de la presse atrophiée

En cette journée consacrée au droit de disposer d'informations fiables et plurielles, un constat de détérioration s'impose, jusqu'en France.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ RELIGIEUSE



La liberté religieuse en déclin en Birmanie, selon un rapport américain

Un rapport gouvernemental américain alerte sur le recul de la liberté religieuse en Birmanie, en particulier pour les minorités chrétiennes, qui subissent particulièrement les violences de l'armée.

[Lire la suite](#)



"Découragée par la détérioration des conditions de liberté de religion ou de conviction" l'USCIRF publie son rapport annuel

"L'USCIRF est découragée par la détérioration des conditions de liberté de religion ou de conviction dans certains pays, en particulier en Iran, où les autorités ont harcelé, arrêté, torturé et agressé sexuellement des personnes qui manifestaient pacifiquement contre les lois obligatoires sur le hijab, parallèlement à leur répression brutale et continue des communautés religieuses minoritaires."

[Lire la suite](#)



LIEU DE CULTE



France : une mosquée porte plainte pour discrimination

En France, des organisations musulmanes ne cessent de dénoncer les discours politiques hostiles aux musulmans. Des discours qui atteignent des niveaux jamais vus dans la discrimination et la stigmatisation, selon eux. D'un autre côté, des militants et responsables alertent sur les discours haineux émanant des milieux islamistes. En tout cas, le débat est surtout idéologique avec deux visions qui s'affrontent.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement. Lu sur Wikipédia

"ObservAlgérie, est un site web d'information francophone créé le 30 septembre 2016. ObservAlgérie traite de l'actualité algérienne, du Maghreb et de l'information relative à la diaspora algérienne."

[Lire la suite](#)



LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



Ligue des droits de l'homme : « La défense des libertés est devenue le sujet le plus brûlant de la période »

Le mépris de la démocratie parlementaire et sociale s'étend désormais aux droits fondamentaux, que la LDH a toujours défendus et défendra toujours, affirment, dans une tribune au « Monde », son président, Patrick Baudouin, et ses présidents et présidente d'honneur.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, Le Monde, jeudi 4 mai 2023

"Les droits des étrangers, y compris le droit d'asile, vont à nouveau être restreints par un ensemble de lois dont le président de la République semble avoir déjà décidé du contenu. Et, comme toujours, la chasse aux étrangers continuera d'affaiblir les droits de toutes et tous. S'il n'avait tenu qu'à ce gouvernement, tous les enfants français de Syrie continueraient de croupir dans des camps. La LDH a été en première ligne du combat humanitaire pour leur rapatriement, inachevé à ce jour.

Aujourd'hui, l'exécutif en vient à ficher ces mêmes enfants « préventivement » en présumant une sorte d'hérédité terroriste. De ce côté-là, hélas, rien ne change...

(...)

Tout se passe comme si le pouvoir actuel avait en tête, avec ce tournant autoritaire, de pouvoir sortir de son impasse politique en recherchant à tout prix une nouvelle majorité sans rivages à droite. Agresser la LDH dans ce contexte est de bonne tactique. Tant pis si les citoyennes et citoyens ont été trompés, à qui l'on avait demandé de voter contre l'extrême droite et qui avaient entendu le vainqueur par défaut de la présidentielle en 2022 assurer : « J'ai conscience que ce vote m'oblige pour les années à venir. » Tant pis s'ils doivent subir la régression des droits à laquelle ils pensaient faire barrage. Tant pis si tout cela ouvre la voie au pire.

La défense des libertés est ainsi devenue le sujet le plus brûlant de la période : le mépris de la démocratie parlementaire comme sociale s'étend désormais aux droits fondamentaux. C'est pourquoi la Ligue des droits de l'homme ne changera pas. Changer serait renoncer à assurer pleinement la mission qui est sa raison d'être aujourd'hui comme hier. Qu'on n'y compte pas : nous appelons au contraire l'ensemble des citoyennes et citoyens et des organisations attachées au respect de l'État de droit à se mobiliser face à des gouvernants qui semblent avoir perdu plus que leur sang-froid : le sens même de leurs responsabilités."

[Lire la suite](#)



« Attaquer la Ligue des droits de l'homme, c'est miner notre fraternité »

Nous n'avons pas besoin de désigner des cibles mais de retisser les fils d'un commun, soulignent, dans une tribune au « Monde », trois universitaires spécialistes de l'islam, Kahina Bahloul, Steven Duarte et Haoues Seniguer, indignés des accusations de complicité avec l'islamisme radical portées contre la Ligue de droits d'homme.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, Le Monde, lundi 24 avril 2023

"Répétons-le ici, l'« islamo-gauchisme » ne correspond à aucune réalité mesurable. C'est un mot hochet spécieux entre les mains d'esprits autoritaires, qui ne sert qu'à disqualifier.

Vint ensuite la loi contre le « séparatisme » (devenue loi confortant le respect des principes de la République) qui a consacré une politique exacerbée du soupçon envers la visibilité de l'islam pratiquant, pour de bien maigres résultats, mais au coût élevé quant à la stigmatisation d'une population lasse de voir sa religion au centre de toutes les polémiques, alors qu'elle contribue non moins que d'autres à faire vivre ce pays quotidiennement.

Sans parler des dommages collatéraux qui obligent désormais toutes les associations du pays à signer une charte des valeurs lorsqu'elles demandent une subvention. Quid d'une association royaliste pour qui l'idée de République est une aberration ? Quid d'une démocratie (nominale ?) qui ne tolère pas qu'on la remette en cause, même pacifiquement ?

(...)

Essayer de faire taire toute critique en criminalisant ses oppositions, en utilisant l'accusation facile de collusion avec un supposé « islamisme radical », dont les contours ne sont jamais établis, interroge sérieusement sur les fondements d'une telle attitude. En réalité, le présupposé de départ est faux. L'exécutif semble prêter une oreille attentive au point de vue de « l'école Gilles Kepel », ce chercheur postulant l'idée d'un fatal continuum entre islam politique, islamisme et djihadisme.

(...)

Notre devise nationale en devient orpheline, car attaquer la LDH, c'est miner notre fraternité. Celle-ci se perd en chemin par ces attaques réitérées visant des pans entiers de notre communauté nationale : contre de simples citoyens luttant pour leur pouvoir d'achat, contre des militants associatifs musulmans aspirant à participer positivement à la collectivité au nom de leur foi (ou non), contre de futurs ou actuels retraités refusant massivement une réforme discutable.

Or nous n'avons pas besoin de désigner des cibles, mais de retisser les fils d'un commun. Nous n'avons pas besoin d'unanimisme, mais d'entretenir du lien social dans un réel esprit de concorde. Nous n'avons pas besoin d'attiser les peurs, mais de recréer les conditions de la confiance et de l'espérance. Nous n'avons pas besoin d'uniformité, mais d'accueillir la différence et l'altérité en leur reconnaissant richesse et fécondité qu'elles apportent à notre humanité."

[Lire la suite](#)



Libre Pensée, Ligue des droits de l'Homme. Entretenir la confusion – Unité Laïque

Depuis quelques semaines, la Fédération nationale de la libre Pensée (FNLP) et la Ligue des droits de l'Homme (LDH) réclament avec insistance le soutien du monde laïque face aux critiques dont ces deux associations font l'objet.

Beaucoup, à l'évocation de ces deux noms qui se sont illustrés dans le combat laïque et républicain depuis la fin du 19e siècle, se sentent tenus de leur apporter leur appui.

Mais, en 2023, à qui donnent-ils ainsi ce blanc-seing laïque et républicain et à quel propos ?

[Lire la suite](#)



Attaques de Darmanin contre la LDH : le monde associatif s'insurge

Plusieurs grands acteurs du monde syndical et associatif, dont Laurent Berger, alertent dans une tribune dans le « Journal du Dimanche » sur la remise en cause du travail associatif.

« Subventionner une association ne veut pas dire la contraindre au silence. » Alors que la Ligue des droits de l'homme voit ses subventions publiques remises en cause par le gouvernement, une tribune publiée samedi 22 avril par plusieurs grands acteurs associatifs et syndicaux dans le Journal du Dimanche alerte sur la remise en cause des libertés associatives.

(...)

Ces déclarations « extrêmement graves » de Gérald Darmanin contre une association « dont l'histoire est faite, depuis cent vingt-cinq ans, de combats pour protéger les droits et libertés de tous », ressemblent « à un fait du prince usant de son pouvoir pour réduire les oppositions », dénoncent les signataires.

[Lire la suite](#)



Voulez-vous signer la pétition en faveur de la Ligue des droits de l'homme ? | Atlantico.fr

C'est non et vous avez raison.

La pétition se partage de long en large sur Libération et sur les réseaux sociaux. Cette pétition dit que la liberté de penser et de s'exprimer est en danger. Aux armes citoyens !

[Lire la suite](#)



MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE



Mixité sociale dans le privé : "L'école libre est prise pour cible par le ministre de l'Éducation nationale", dénonce Éric Ciotti - 25/04/2023 à 14:51

Le patron des Républicains dénonce une "idéologie égalitariste" qui "ne peut qu'abîmer l'école".

[Lire la suite](#)





Éric Ciotti : « Monsieur le ministre, laissez l'école libre en paix ! »

Dans Le Figaro du 13 avril, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, a déclaré attendre un engagement chiffré des écoles privées en termes de mixité sociale. Le président des Républicains déplore ces attaques contre l'école libre, qu'il juge injustifiées.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, Le Figaro, lundi 24 avril 2023

"Plutôt que de s'inquiéter de la mixité sociale des écoles privées, Pap Ndiaye devrait se préoccuper davantage du déclin tragique de notre niveau scolaire: 15 % des élèves de 6e ne savent ni lire ni écrire et ce sont près de 23 % des adolescents français qui n'atteignent pas les compétences minimales en compréhension de l'écrit, en mathématiques ou en sciences. Personne n'est d'ailleurs dupe de la motivation réelle des attaques contre l'école libre, dérivatifs malhabiles à la réalité peu glorieuse d'une Éducation nationale qui s'effondre à force d'abandons successifs et d'errements idéologiques.

L'idéologie égalitariste portée par le ministre n'est pas une solution et ne peut qu'abîmer l'école. Dans le grand flou des politiques éducatives d'Emmanuel Macron, on a longtemps - et désespérément - cherché une constante et une vision: on craint aujourd'hui de devoir la trouver dans les déclarations de Pap Ndiaye, partisan assumé des déconstructions diverses et variées du wokisme décomplexé. Une inquiétude que ne peuvent qu'aviver les atteintes à la laïcité qui se multiplient et contre lesquelles le ministre semble dramatiquement impuissant, si ce n'est complaisant.

L'éducation de nos enfants n'a pas à être un domaine d'expériences idéologiques. Nous devons revenir à un principe simple et pragmatique: la promesse d'égalité de l'école de la République n'est pas une promesse de parfaite mixité sociale mais une promesse d'homogénéité des conditions d'enseignement. Nos enfants ne réussissent pas en fonction des origines sociales de leurs camarades de classe mais grâce au cadre qui leur est donné pour développer leurs talents.

(...)

Le problème majeur de notre école n'est pas dans la composition sociale des établissements privés mais dans la violence qui s'est installée dans trop d'établissements scolaires, et ce jusque dans ces campagnes autrefois paisibles. Plutôt que d'opposer artificiellement les deux secteurs constitutifs de notre modèle éducatif, Pap Ndiaye devrait travailler à les réunir autour de ce combat essentiel."

[Lire la suite](#)





François Hien : «Aujourd'hui, les conflits sont saturés de violents dénonciateurs de la violence»

C'est un conflit où il n'y a que des perdants. Deux femmes, issues de l'immigration, qui, officiellement, se battent sur le terrain de leurs convictions politiques, laïcité versus religiosité, mais qui, plus certainement, se débattent avec un problème psychologique, celui d'une admiration qui a viré en frustration. L'affaire de la crèche Baby-Loup, dans les Yvelines, près de Paris, a occupé les médias français de 2008 à 2013, car très vite ce désaccord de quartier a pris une dimension nationale, réveillant le spectre du communautarisme musulman.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, *Le Temps*, samedi 29 avril 2023

"François Hien, auteur et metteur en scène courageux qui aime plonger dans les sujets épineux, a, par deux fois, documenté cette affaire. D'une part, il a publié *Retour à Baby-Loup*. Contribution à une désescalade, ouvrage analytique qui reprend à froid les éléments de ce dossier incandescent. D'autre part, il a écrit et mis en scène *La Crèche: mécanique d'un conflit*, fiction théâtrale à découvrir à l'Usine à Gaz, à Nyon, ce jeudi 4 mai, qui montre avec humanité comment le différend s'est emballé.

(...)

Retour à l'affaire Baby-Loup, telle que relatée dans l'ouvrage de François Hien. En 2008, après cinq ans de congé parental, Fatima Afif est licenciée de la crèche, car elle refuse de travailler sans son voile. Or, les statuts de l'établissement exigent sans ambiguïté une neutralité politique et religieuse de ses employés. Des statuts que Fatima Afif, alors codirectrice, a d'ailleurs appliqués en 2002, lorsqu'une employée souhaitait aussi venir travailler voilée.

(...)

Déjà, constate-t-il, « dans cette affaire, les deux camps se considèrent en position de faiblesse ». « Fatima est une employée abusivement licenciée, vivant dans une cité socialement reléguée et se réclamant d'une religion qui se vit comme discriminée. De l'autre côté, la crèche est la seule institution laïque sur un territoire, le quartier, qui s'islamise à vue d'œil. » Ainsi, personne n'en démord: le fort, c'est l'autre et il s'agit de se défendre sans pitié. Une position permettant le déploiement d'une violence, qui, parce qu'elle se croit légitime, s'autorise à plus de brutalité, poursuit François Hien.

(...)

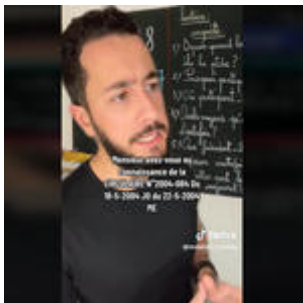
Mais revenons au conflit lui-même, qui est la vraie matière théâtrale, presque shakespearienne, du spectacle à découvrir ce jeudi à l'Usine à Gaz. Qu'est-ce qui a motivé Fatima, rebaptisée Yasmina sur scène, à déposer plainte pour discrimination contre la crèche Baby-Loup alors que Natalia Baleato, sa fondatrice et directrice, l'a soutenue des années durant pour qu'elle puisse se former comme éducatrice ?

D'après François Hien, c'est justement ce soutien qui a pesé dans la balance. Fatima, qui avait arrêté l'école tôt, n'a pu réussir cette formation qu'en admirant et en imitant totalement Natalia. « L'imiter, cela doit vouloir dire devenir Natalia, et prendre sa place », estime l'auteur."

[Lire la suite](#)



RAMADAN



À l'école, l'absentéisme pendant l'Aïd a bondi, encouragé par une tendance TikTok

Vendredi, jour de rupture du ramadan, certaines écoles d'Île-de-France étaient presque désertes. Des appels à ne pas se rendre en cours s'étaient multipliés sur les réseaux sociaux.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article tiré du quotidien, Le Figaro, lundi 24 avril 2023

"Dans la cour du lycée, on appelle ça « masdakiser un prof ». L'étymologie du mot ne renvoie pas à un dialecte ancien et méconnu mais à un phénomène sur TikTok : l'influenceur « masdak_trading » connaît un succès important sur la plateforme, où il cumule deux millions et demi d'abonnés. La recette de son succès : des vidéos présentant des astuces et des réponses simples à des questions juridiques, rappelant à son public qu'il peut faire valoir de nombreux droits dans des situations de la vie courante. Entre autres succès, Masdak explique ainsi comment l'on peut consulter sa copie du Bac, faire des économies sur un contrat d'assurance, ou... louper les cours le jour de l'Aïd el-Fitr, fête musulmane marquant la rupture du ramadan.

En effet, une **vidéo** postée en début de semaine dernière constitue à ce jour l'un des plus gros succès de l'influenceur vedette : intitulée « s'absenter des cours en raison de fêtes religieuses », la publication a été vue plus de deux millions de fois en moins d'une semaine. On y voit un dialogue mimé entre un élève et un enseignant : le premier demande au second l'autorisation de manquer les cours pour l'Aïd, autorisation qui lui est refusée.

(...)

La vidéo de Masdak a fait mouche. Selon plusieurs témoignages recueillis par Le Figaro, de nombreux élèves ont invoqué cette publication TikTok auprès de leurs enseignants pour faire valoir leur droit à ne pas venir en classe vendredi 21 avril, dans les académies de la zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles) qui n'étaient pas en vacances de Pâques le jour de l'Aïd. Parfois, comme au collège Édouard Herriot de Livry-Gargan (93), c'est la proviseure elle-même qui invoquait cette possibilité juridique rappelée par l'influenceur pour justifier, auprès de parents mécontents, la licéité de l'absence de la majeure partie des enseignants ce jour-là.

(...)

L'Éducation nationale, pour sa part, semble ne pas s'alarmer du phénomène : le ministère n'a pas demandé de recenser le taux de présence effectif dans les classes ce vendredi, et se borne à rappeler à son tour la circulaire de 2004.

Enfin théoriquement, la date exacte de l'Aïd el-Fitr est impossible à connaître à l'avance. En France, elle a été confirmée officiellement la veille, jeudi soir 20 avril, par le Conseil français du culte musulman (CFCM) à l'issue de la « nuit du doute » : cette cérémonie détermine la fin précise du ramadan par l'observation de la nouvelle lune. Pour les établissements scolaires c'est donc comme si un nouveau jour férié, à la date incertaine, s'imposait peu à peu dans la pratique."



SAMUEL PATY



« Samuel Paty a été abandonné »

ENTRETIEN. Dans un livre-enquête documenté, le journaliste Stéphane Simon remonte le fil des jours qui ont précédé à l'assassinat de Samuel Paty.

Dysfonctionnements de l'Éducation nationale, erreurs et errances de l'État, lâchetés de ses pairs et compromis divers... Dans *Les Derniers Jours de Samuel Paty – Enquête sur une tragédie qui aurait dû être évitée*, le journaliste Stéphane Simon (qui vient de lancer le média Factual) reconstitue, cliniquement, les onze jours qui ont précédé l'assassinat du professeur, tombé le 16 octobre 2020, après l'attaque d'un terroriste. « Je voulais comprendre comment la mort abjecte de cet homme avait été rendue possible », explique-t-il. À partir de pièces inédites et de témoignages de première main, l'auteur remonte la chaîne de responsabilité qui a mené au pire et raconte l'abandon d'un homme devenu « l'incarnation de notre laïcité face à l'islam politique ».

Sommaire

1. Le Point : De nombreux articles de presse ont paru sur l'assassinat de Samuel Paty, pourquoi avoir choisi, vous aussi, d'enquêter sur cette tragédie ?
2. Votre livre fait précisément état de nombre de manquements de la part d'acteurs qui auraient dû agir – comme l'exprime le sous-titre que vous lui avez choisi, *Enquête sur une tragédie qui aurait dû être évitée*...
3. Vous incriminez aussi, dans votre livre le ministère de l'Éducation nationale, quelle est sa part de responsabilité ?
4. À ce titre, que pensez-vous du choix de Pap Ndiaye d'élargir les contours du Conseil des sages (instance créée par son prédécesseur et veillant à une application sans concession de la laïcité à l'école) à toute forme de discriminations et de l'ouvrir à des membres aux sensibilités jugées plus souples...
5. Votre enquête insiste aussi sur la « lâcheté » des collègues de Samuel Paty et combien les jours qui ont précédé sa mort ont été marqués par la solitude...
6. Votre livre, sous des traits presque kafkaïens, consacre aussi de longs passages à la montée de la rumeur...
7. Vous racontez dans votre livre ce buste de bronze à l'effigie de Samuel Paty, aujourd'hui remisé dans un entrepôt. Que vous évoque ce symbole ?



SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS



La vertigineuse destruction du système éducatif français

La vertigineuse destruction du système éducatif français se mesure à la perte de l'orthographe qui en est l'un des signes les plus patents. Les européens sont guettés de plus en plus par l'analphabétisme qui est la conséquence immédiate de la manipulation effrénée des téléphones portables et de leur utilisation par le biais de messages abrégés. La paresse intellectuelle se conjugue ainsi avec le désir de rapidité propre à la jeunesse. La lecture se perd et l'occidental-type oublie au fur et mesure de son chemin que c'est lui qui a inventé l'imprimerie. C'est la mort programmée du livre dans une indifférence générale des gouvernants.

[Lire la suite](#)



THÉORIE DU COMLOT



Rudy Reichstadt, il conspue les conspis –

Le directeur de Conspiracy Watch se bat contre la progression des théories du complot sans prétendre à la neutralité politique.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait tiré du quotidien, Libération, mardi 25 avril 2023

"L'homme, qui collabore aussi à France Info et à la Fondation Jean-Jaurès, a lancé Conspiracy Watch en 2007 comme un simple blog. Il se consacre pleinement à ce sacerdoce depuis six ans, en salarié désormais, plus que jamais convaincu de l'utilité de la tâche depuis les deux «accélération de l'histoire» complotiste qu'ont été les attentats de 2015 et le Covid.
(...)

Derrière le dos de Rudy Reichstadt, une fièrement affichée de l'hebdomadaire Franc-Tireur rappelle qu'il fait partie de la bande d'obsessionnels de la laïcité ayant pour têtes de gondole Raphaël Enthoven et Caroline Fourest, radicaux d'un centrisme qui penche vers le macronisme. «Il est très Franc-Tireur, il met beaucoup de passion à essayer de ramener de la raison, admire Fourest. Ce n'est pas un métier, c'est un engagement. Son sens du devoir est très fort.» Il ne fait pas partie des plus exaltés de ce petit groupe très médiatique, mais partage avec lui un grand amour, «la République»: «C'est un projet, une civilisation, et pas juste un ensemble de procédures. La démocratie, seule, manque d'ambition. C'est tout ce que je reproche à l'Europe.»"

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP



Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.int)